

PUBLIC VISÉ

- Personnes devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre de leur activité professionnelle, ou devant faire partie de l'effectif des secouristes imposés par le Code du Travail.

PRÉREQUIS ET ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION

- Aptitude physique pour réaliser les divers gestes de secours. Les gestes de secours ne doivent pas être effectués de manière « parfaite », par conséquent un handicap ne sera pas un frein à la formation.

TEXTES OFFICIELS JUSTIFIANT L'ACTION DE FORMATION

- **Formation à la sécurité** : Articles L4121-1 à 3, L4141-2, R4141-3, R4141-13 et R4141-17 à 20 du Code du Travail.
- **Matériels de premier secours et secouristes** : Articles R4224-14 à 16 du code du travail.



DURÉE DE L'ACTION

- 7 heures (1 jour).
- Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des apprenants représentent 40 à 50% du temps de formation.



PÉRIODICITÉ DE L'ACTION

- Recommandée tous les 2 ans.



NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 10 personnes maximum.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A l'issue de cette formation, l'apprenant doit être capable de :
 - > Intervenir face à une situation d'accident.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Installations nécessaires : salle de réunion, tables, chaises, **mur clair pour la projection**, tableau papier ou effaçable.
- Point d'eau courante accessible à proximité pour la réalisation de gestes de secours.
- Formateurs titulaires du certificat « Formateur SST » ou « Formateur de Formateurs SST » en cours de validité.
- Supports d'animation pédagogique, utilisés en vidéo-projection.
- Déroulé pédagogique encadrant le bon déroulement de la formation.
- Outils pédagogiques et matériel de simulation et d'apprentissage.

MOYENS D'ENCADREMENT

- Equipe pluridisciplinaire de formateurs.
- Formateur de Formateurs SST.
- Responsable pédagogique.
- Service administratif.
- Service qualité.
- Service relations clients.

MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES ACQUIS ET SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

- Le formateur évalue les acquis des apprenants (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et de mise en situation tout au long de la formation.
- Une attestation de fin de formation est remise à l'apprenant à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

• Enseignements théoriques (savoirs) et pratiques (savoir-faire) :

- > Intervenir face à une situation d'accident.
 - Protéger de façon adaptée.
 - Examiner la victime.
 - o Rechercher un saignement abondamment.
 - o Rechercher un étouffement.
 - o Rechercher une Réponse.
 - o Rechercher une Respiration.
 - Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime.
 - Secourir la victime de manière appropriée.
 - o Secourir une victime qui saigne abondamment (**Compressions, garrots**).
 - o Secourir une victime qui s'étouffe.
 - o Secourir une victime qui se plaint d'un malaise.
 - o Secourir une victime qui se plaint de brûlures.
 - o Secourir une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.
 - o Secourir une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
 - o Secourir une victime qui ne répond pas mais qui respire (**PLS**).
 - o Secourir une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas (**RCP + DAE**).

- Evaluation des apprenants et Bilan de la formation.

TARIF ET DÉLAI DE RÉALISATION

- Sur devis, nous consulter.

